



À photocopier et à retourner par e-mail à
contacts@medical-interface.fr

■ FORMATION – CHOIX DE LA SESSION

HIÉRARCHISATION DES MORBIDITÉS EN MCO (eFM1)

Module de 30 à 45 minutes

Accessible uniquement et gratuitement aux participants suivant la formation FM1



■ ÉTABLISSEMENT

RÉFÉRENCE CLIENT ÉTABLISSEMENT

PUBLIC ESPIC PRIVÉ

ÉTABLISSEMENT

ADRESSE (complète)

TÉL

PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER :

Mme M

PRÉNOM

NOM

FONCTION

SERVICE

TÉL

E-MAIL

■ PARTICIPANT.E.S

Nom	Prenom	Adresse Mail	Fonction	Service
<input type="text"/>				
<input type="text"/>				
<input type="text"/>				
<input type="text"/>				

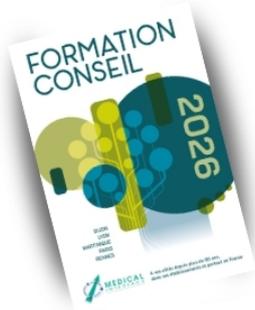
Au-delà de 5 apprenant.e.s, merci de joindre une liste complète à ce Bulletin d'Inscription

■ FORMULE D'INSCRIPTION (cout (€) en exonération de TVA)

Accessible uniquement et gratuitement aux participants suivant la formation FM1

ACCORD DE LA DIRECTION POUR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

DATE, SIGNATURE ET CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT



VOUS AVEZ CHOISI VOTRE FORMATION ? ... ET MAINTENANT !

■ VALIDEZ L'ADÉQUATION AVEC VOS OBJECTIFS ET VOS BESOINS

Obtenez l'annexe pédagogique (programme détaillé) de la formation ou évaluez si celle-ci correspond à votre besoin de développement de compétences en contactant directement un chargé de formation « inter » (formation individuelle) ou « intra » (formation de groupe) au **04 72 61 96 35** ou par mail : **contacts@medical-interface.fr**

■ ACCESSIBILITÉ DE NOS FORMATIONS

Bien que nos formations soient majoritairement adaptées aux personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter nos chargés de formation pour évaluer vos besoins et prendre en compte votre situation personnelle.

■ PROCÉDEZ À UNE INSCRIPTION (INDIVIDUELLE) OU OBTENEZ UNE PROPOSITION POUR UNE FORMATION SUR SITE

- INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Retournez le bulletin d'inscription disponible ci-contre ou téléchargez celui spécifique de la formation en vous rendant sur la fiche correspondante sur **www.medical-interface.fr**.

- FORMATION EN INTRA-ÉTABLISSEMENT

Prenez contact avec un chargé de formation « intra » pour étudier votre projet ou adressez-nous votre cahier des charges. Un entretien téléphonique sera programmé afin de comprendre et mesurer le contexte de votre demande et vos objectifs pédagogiques, nous permettant, en relation avec nos experts-formateurs, de vous adresser une proposition pédagogique et un devis.

■ CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **LES PRIX DES FORMATIONS** sont exprimés en euros et en exonération de TVA (article 261.4.4^a.CGI). Les prix sont forfaitaires. Toute session débutée est due dans sa totalité. La facture est émise après la formation ; elle est payable à 30 jours date de facturation.

- **AVANTAGE INSCRIPTION** à valoir sur les formations « inter » en présentiel ou en classe virtuelle :

- Inscrivez-vous à plusieurs sur une formation et bénéficiez de **-5% sur la 2ème inscription** et **-10 % sur la 3ème**. Au-delà contactez-nous.

- **2 FORMULES D'INSCRIPTION** sont disponibles pour les formations « inter » en présentiel :

- **En journée d'étude** : comprenant les frais d'inscription, 2 pauses par jour, le déjeuner dans un hôtel 3* ou de prestations équivalentes.
- **En semi-résidentiel** : comprenant les frais d'inscription, 2 pauses par jour, le déjeuner, l'hébergement dans un hôtel 3* (lieu de formation) ou de prestations équivalentes et le petit-déjeuner.

- DÉLAIS DE MISE EN PLACE DES FORMATIONS

La mise en place d'une session de formation « inter » (en présentiel ou en classe virtuelle) est confirmée environ un mois avant la date de session (sur certaines périodes de l'année ce délai peut être réduit à 2 semaines). Sont alors adressées les conventions de formations et convocations des participants validant l'inscription.

Dans le cas des formations « intra » les délais de mise en place sont définis en accord avec le client. Dans le cas des modules e-learning mise en place à la date définie lors de l'inscription et au mieux sous 10 jours après réception.

- CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation d'inscription pouvant avoir des répercussions sur le bon déroulement d'une formation et des conséquences financières, seuls les cas de force majeure (maladie, grèves, événements familiaux...) seront acceptés. En cas d'annulation tardive, une facturation pourra être établie à titre de dédommagement (reportez-vous aux conditions générales de vente sur **www.medical-interface.fr**).

L'organisme se réserve la possibilité de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant.

**POUR ALLER PLUS LOIN, RENDEZ-VOUS SUR
WWW.MEDICAL-INTERFACE.FR**

**RUBRIQUE « FORMATIONS/
LA FORMATION EN PRATIQUE »**

**Intégralité des conditions de participation conditions générales de vente.
Livret d'accueil et règlement intérieur.**

